

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [Liette Fournier](#)

<https://www.cadre21.org/membres/2b81d8107e1780897728e15b>

Date d'obtention : 2020-11-19 21:04:40

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

La première étape est de prendre la trousse Sexto et suivre les étapes de la démarche. Il s'agit de compléter une grille d'évaluation avec l'élève impliqué et des témoins s'il y a lieu. Ceci déterminera l'amorce, la nature, les intentions et l'étendue de la situation. Cela permet de déterminer s'il s'agit d'un acte impulsif ou d'un acte malveillant. L'investigateur est alors informé de la démarche et le cellulaire est confisqué rapidement. Les policiers sont contactés et poursuivent la démarche.

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

Premièrement, la grille d'évaluation va vraiment m'aider à poser les bonnes questions sans apporter des éléments qui pourrait nuire à la suite des démarches de plus cela permet de mieux cerner la situation. Deuxièmement la démarche avec l'investigateur me permet de mieux cerner où est la limite de mon intervention et où commence celle des policiers.

De plus, je retiens qu'il ne faut jamais regarder les photos contenus dans un téléphone.

Cette méthode d'intervention est claire et me rassure dans ce que j'ai à faire comme intervention.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

Dans mon intervention, je vais suivre avec rigueur la démarche de la trousse:

Je vais m'en tenir aux questions de la trousse et à leur réponses.

Je vais m'assurer de protéger l'identité des jeunes impliqués.

Je vais faire bien attention de ne pas évaluer la situation de l'investigateur mais bien de l'informer de la démarche.

Je vais récupérer le cellulaire le plus rapidement possible sans jamais regarder son contenu.

Je vais contacté les policiers et les laisser poursuivre la démarche